

## MAIRIE DE FARAMANS

65, ROUTE DE PÉROUGES  
01800 – FARAMANS



04.74.61.13.2



04.74.61.23.89



[COM01FARAMANS@wanadoo.fr](mailto:COM01FARAMANS@wanadoo.fr)

## MAIRIE DE JOYEUX

LE VILLAGE  
01800 – JOYEUX



04.74.98.21.47



04.74.98.21.88



[mairie-joyeux@wanadoo.fr](mailto:mairie-joyeux@wanadoo.fr)

### A l'attention des Parents d'Elèves des écoles de Faramans et Joyeux

Faramans, Joyeux, le 20 juin 2016

#### Objet : T.A.P

Madame, Monsieur,

Le programme des activités qui seront proposées aux enfants pour la prochaine année scolaire est actuellement en cours d'élaboration avec nos partenaires.

Nous vous rappelons que le T.A.P. n'est pas obligatoire. Cette année encore, nous avons décidé de conserver le principe de gratuité pour les familles, le coût étant intégralement pris en charge par les communes.

Les horaires des activités T.A.P. restent inchangés **les lundis, mardis, jeudis, vendredis** :

- de 15h30 à 16h20 à FARAMANS
- de 15h30 à 16h15 à JOYEUX

Nous vous faisons parvenir en pièces jointes le règlement intérieur, ainsi que la fiche d'inscription. Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant pour l'année scolaire 2016-2017, ou seulement pour la période 1 allant du 1<sup>er</sup> septembre au 19 octobre 2016 (dans ce cas-là, une nouvelle fiche d'inscription sera à remplir au début de chaque période).

***Cette fiche doit être impérativement retournée à l'école –même si votre enfant ne participe pas au TAP- au plus tard le 4 juillet.***

Ce retour de fiche est indispensable pour nous permettre –dès la rentrée- la bonne gestion de ces temps d'activités périscolaires.

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Maire de Faramans

Gérard BROCHIER

Le Maire de Joyeux

Marius BROCARD